

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
En an fr. 10.80
Six mois 5.40
Trois mois 2.70
Pour l'Étranger
1 an fr. 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

PRIX DES ANNONCES

Canton de Neuchâtel et
Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne
Suisse 15
Belgique 30
placement spécial 50

L'IMPARIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à la Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Lundi.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

Table with 12 columns: Départ pour, Gare de la Chaux-de-Fonds, Arrivées de, Du 1^{er} Octobre 1910, Jours ouvrables. Includes train schedules for various destinations like Locle, Mortara, Besançon, etc.

Les Diablerets profanés

Les vrais amis de la montagne protestent avec vigueur

La nouvelle que MM. Amiguet frères, à Gryon, demandent la concession pour un chemin de fer de Gryon au sommet des Diablerets par Anzeindaz, semble causer une vive émotion dans le monde des alpinistes et parmi les amis de la belle nature, à en juger par les lettres qui parviennent au «Nouveliste vaudois», et dont nous publions les suivantes :

A la montagne — Le chemin de fer du Diableret

Sous ce titre, nous venons de lire dans différents journaux le dépôt, par MM. Amiguet frères, à Gryon, d'une demande de concession de chemin de fer de cette dernière localité au sommet du Diableret — 3217 m. — avec stations à Solalex, Anzeindaz, Pas de Cheville.

Vraiment, nous sentons la colère et la honte nous gagner en pensant jusqu'où peut aller l'affarisme hideux de certaines entreprises hôtelières.

Comment et de quel droit, au profit seulement d'une infime minorité, irait-on mutiler, sacrifier, vendre notre Diableret, le plus beau des sommets de nos Alpes vaudoises, dans la plus belle des contrées? De quel droit encore enlèverait-on ce sommet à l'activité de nos guides des Ormonts, de Gryon et des plans? Il est pour eux ce que le Cervin est au. gens de la vallée de Zermatt. S'il est des Suisses qui ne savent plus ce que sont l'attachement, le respect du sol et qui ne voient plus, ne comprennent plus que pour et par l'argent, il en est d'autres, c'est la majorité, qui ont encore un respect sain et sacré de ces antiques vertus et ils sont là pour le leur rappeler.

Nous n'en voulons pas, nous, de ce hideux chemin de fer dans notre Alpe libre. Nous ne voulons pas voir éventrer le Diableret. Assez de brèches et de mutilations ont été faites à notre patrimoine national : ne le permettons plus ; nous, Suisses, sommes là pour le préserver de toute souillure et le garder intact jusqu'à notre dernière goutte de sang.

Gustave HOFER,

S. A. C. Section Diablerets et de la ligue Heimatschutz

Les uns sont partis de Gryon et ont pris la vallée de Solalex ; les autres sont partis des Plans et ont gravi les pentes du Richard, de la Vare, le col des Essets ; les autres, enfin, ont eu pour point de départ la vallée des Ormonts, mais tous avaient l'âme en fête, parce que leur dernier pas, après avoir passé par les vallons, les Alpes pâturées, le rocher, enfin, les amènerait au sommet rêvé : Les Diablerets!

Vous vous en souvenez tous, n'est-ce pas? de l'heure bénie passée là-haut dans la solitude immense que ce fût à l'heure où le premier rayon dore quelque cime lointaine, ou plus tard, dans la journée, alors que la lumière fait resplendir tous les pics et les glaciers, ou, peut-être, lorsque les derniers rayons du soir illuminent encore nos Alpes aimées, tandis que l'ombre, déjà s'étend dans la vallée.

Eugène Rambert, Jean Muret, Juste Olivier, ces trois noms sont gravés en lettres majestueuses dans le roc, au pied du Mueran ; ils sont là pour que nous n'oublions pas combien ils ont aimé la patrie, et comment ils ont su la chanter ; ils sont là aussi, pour veiller sur elle, sur ces Alpes vaudoises qu'ils ont chéries. Mille fois mieux vaudrait ne point leur élever de statues sur nos promenades publiques que de laisser profaner les monts qu'ils ont tant aimés.

Nous voulons nos Alpes pures et solitaires, nous ne voulons pas la vallée de Solalex sillonnée d'une sombre voie ferrée ; nous ne voulons pas entendre l'écho renvoyer d'autre son, dans le pâturage d'Anzeindaz, que celui des cloches des troupeaux ; nous ne voulons pas voir accrochés au grani la crémaillère et les wagons, nous aimerions mieux voir nos Diablerets s'écrouler à nouveau que de les sentir ceurronnés d'une plateforme de ciment.

Nous tous, qui avons laissé là-haut, un peu du meilleur de nous-mêmes, qui avons senti que l'âme de la patrie est là, nous ne laisserons pas violer le plus beau, le plus pur de nos sommets et nous lutterons pour lui, avec tout l'amour dont nos cœurs sont remplis.

R. M.

Ce que mange le pauvre en Allemagne

Il y a en Allemagne des marchés où l'on ne vend de la viande qu'aux pauvres, on les appelle «Freibank». Il y en a quatre à Berlin, mais toutes les villes n'en possèdent pas. Les indigents seuls y ont accès pour leurs achats et la police, les inspecteurs d'hygiène veillent strictement à ce qu'aucun consommateur qui a des ressources ne se mêle parmi les clients. Des mesures sévères interdisent ces ingérences et les lois punissent ceux qui les commettent. La raison de ces restrictions est que tout ce qui paraît sur ces marchés est

mauvais. M. Smith Rossie raconte qu'on n'y débite que des morceaux de bœuf, de veau, de mouton, de porc qui sont suspects, et qui ne pourraient être offerts sans infection. Les viandes contaminées ne sont pas saisies pour être détruites, mais on permet, après avoir constaté que les germes morbides y pullulent, de les envoyer au laboratoire de stérilisation scientifique, après quoi on en autorise la vente aux pauvres. La Freibank est un marché ouvert. Le pauvre qui le fréquente sait la viande qu'il y choisira, mais il achète à cause du bon marché et la police laisse faire, encourage même les pratiques.

Dans les autres pays, tout animal abattu qui est détaillé et étalé par le boucher ou le marchand est soumis à inspection; s'il y a contamination même minime on en ordonne aussitôt l'enfouissement. En Allemagne il n'en est pas ainsi; il y a trois catégories : la viande achetée par le public en général, la viande de moindre valeur, c'est-à-dire dont les conditions obligent à une réduction du prix primitif, et la viande conditionnellement utilisable qui ne peut être vendue que stérilisée. Les Freibank servent à écarter cette dernière catégorie. A Munich, il y eut cette année une épidémie de scorbut. Elle provenait des mauvaises viandes de la Freibank. Elles avaient été déclarées invendables par l'inspection, mais on les avait plongées dans l'eau bouillante et vendues ensuite comme fraîches et saines aux pauvres.

LA COLLECTION DE CHAUCHARD AU MUSÉE DU LOUVRE

[Vous connaissez l'histoire de cette collection, écrit le correspondant de Paris du «Journal de Genève». En 1906, M. Chauchard faisait savoir au gouvernement qu'il était disposé à léguer ses tableaux au Louvre, à la condition qu'on le nommât sans tarder grand officier de la Légion d'honneur. M. Leygues, qui avait su gagner la confiance de M. Chauchard en le comparant dans des toasts intimes à Victor Hugo et à Pasteur, se trouvait par hasard faire partie du cabinet. Il fut l'honnête courtier de l'affaire. M. Chauchard reçut sa décoration. Le Louvre eut la collection. M. Leygues fut gratifié de quinze millions. Somme toute, tout le monde fut content. Mais cela nous dispense du poids de la reconnaissance.

On a provisoirement installé la collection dans le Pavillon de Flore, heureusement abandonné par le ministère des colonies. Les salles qu'elle occupe font suite à la galerie Rubens. Elles prennent jour — d'ailleurs très mal — d'un côté sur la place du Carrousel, et de l'autre sur la Seine, double panorama qui n'a pas son pareil au monde.

Deux peintres triomphaient dans cet ensemble, consacrés à peu près exclusivement aux paysagistes français du XIX^e siècle: Corot et Millet. Le premier n'est pas représenté par moins de vingt-six toiles. Toutes ne sont pas de premier ordre, mais il en est peu d'insignifiantes. Elles apparaissent presque toutes à la seconde manière, celle qu'on pourrait appeler plus proprement française et qui, à mon avis, est la meilleure. Corot y apparaît nettement comme le plus pur poète que l'on puisse trouver parmi les interprètes français du paysage. Il n'a, en tout cas, jamais rien fait de plus beau que cette «Charrette», paysage des environs de Paris; un chemin montant vers une lande, une charrette qui s'enfonce dans le creux du chemin défoncé et, par-dessus, un ciel immense, d'azur tendre et de lumière diffuse... Désormais, Corot pourra être étudié sous toutes ses faces sans sortir du Louvre.

Sept toiles et un pastel représentent Millet. Il y a d'abord l'«Angelus», orgueil de son feu propriétaire, qui le racheta 850,000 fr. en Amérique. Quelle pitié quand on pense que Millet n'en tira qu'un morceau de pain! C'est de toutes les œuvres du maître la plus célèbre. Les photographies et les chromos l'ont popularisées dans le monde entier. Il semble que presque personne n'ait échappé à une déception en la voyant ou en la revoyant. On a dit qu'elle avait noirci. C'est possible. Ce qui est sûr, c'est que sa popularité excessive lui a fait tort. L'«Angelus» n'est pas, de beaucoup près, le Millet que je préfère. Mais on en parlera peut-être avec plus de justice quand un peu de temps aura passé. Les autres Millet sont presque tous des merveilles. Je ne veux pas vous les énumérer. Mais il n'est pas possible de passer sous silence cette «Fileuse» (bergère auvergnate) où quelque chose d'une grâce presque un peu mièvre, inconnue ailleurs dans Millet, transparait avec tant de charme, cette «Bergère gardant ses moutons» où, en revanche, tout est grandeur, profondeur, et force.

Th. Rousseau, Daubigny et Dupré font moins brillants figure que Corot et Millet, auxquels, d'ailleurs, je n'aurais garde de les égarer. De Rousseau, cependant, le maître incomparable des grands chènes mystérieux, il y a quelques bonnes toiles, dont aucune, à une exception près peut-être, n'est parmi ses meilleures. Pour Daubigny également, il faudra continuer à aller chercher dans les salles Thomy-Thierry, Diaz, Delacroix,

Decamps, Fromentin n'ont vraiment rien de quoi ici nous tenir. Quant à Troyon, disons, sans plus : hélas! Je ne sais si toutes les toiles de la collection Chauchard qui portent son nom sont authentiques, mais je sais bien que sa gloire — (du reste secondaire — ne gagnera rien à cette exhibition.

Meissonier enfin, dont la renommée fut en un temps sans rivale, figure, pour vingt-cinq numéros, dans la collection. Il y a à son fameux «1814» qui, en vérité, est une petite chose et qui vaut infiniment mieux en photographie qu'en réalité. Mais — est-ce faiblesse? — je ne puis m'empêcher de goûter certain de ses petits tableaux de genre. On dit tant de mal de lui en ce moment que je suis tenté de résister au courant. On lui a fait jadis la place infiniment trop grande; on la lui fait aujourd'hui peut-être un peu trop petite : l'avenir remettra tout en place.

La tempête fait partout de grands ravages

Une digue emportée

L'orage et la tempête continuent à causer de nombreux dégâts dans le Morbihan. La rivière le Blavet déborde de toutes parts, les importantes forges de Kerglaw et de Lochrist sont inondées, et le travail arrêté; plusieurs milliers d'ouvriers chôment.

A Lorient, les caves des bas quartiers sont pleines d'eau, le champ de manœuvres et plusieurs places sont transformés en étangs.

Aucun mouvement n'est signalé au port de commerce. Les contre-torpilleurs de l'escadre ne peuvent appareiller de Lorient où ils étaient venus faire du charbon. La mer, à chaque marée, monte bien au-dessus du niveau normal, et on est très inquiet sur les dégâts que pourra causer dimanche la grande marée. Le petit port de Lomen est complètement entouré par les eaux.

A Quiberon, la digue a été enlevée sur une longueur de huit mètres; la tourelle du Catie, haute de douze mètres, a été enlevée et brisée par la mer. Sa construction avait coûté 50,000 francs.

La deuxième escadre reste bloquée en baie de Porthaliguen, et ne peut appareiller pour effectuer ses tirs; il lui est même très difficile de se ravitailler, la mer étant démontée et les embarcations ayant de grosses difficultés pour gagner la terre.

De Pontivy à Eaud, toutes les usines sont arrêtées. La navigation est interrompue sur le Blavet depuis plusieurs semaines. A Vannes, dans certains quartiers, l'eau atteint un mètre de hauteur. A Lanoue la foudre est tombée sur le clocher et a provoqué dans l'église un commencement d'incendie, qui a été vite circonscrit.

Partout la campagne est couverte d'eau et les viticulteurs subissent des pertes considérables.

Sur les côtes anglaises

Il pleut depuis quatorze jours; il pleut continuellement, il tombe une moyenne de deux centimètres d'eau par jour. Les inondations causent des dégâts énormes dans presque tous les comtés de l'Angleterre. La Tamise monte toujours, et à Windsor, le fleuve est à un mètre au-dessus de son niveau normal.

La crue a été très rapide. Depuis hier, elle a augmenté de trente centimètres, et comme des pluies persistantes sont annoncées, de graves inondations sont à craindre.

La voie ferrée du Great Western, entre Burs-ton et Athelney, et entre Currey River et Martock, dans le Somerset, est submergée sous près d'un mètre d'eau. Dans certains endroits, les trains ont cessé de passer et des trains spéciaux font le service par une voie détournée. Dans le Huntingdonshire, les inondations sont aussi très violentes. A Alcombury Weston, la rue principale est couverte de deux pieds d'eau, les grandes routes de tout le comté sont impraticables, toute la vallée de la Severn est sous l'eau. La situation est rendue plus difficile encore par l'épouvantable tempête qui souffle sur les côtes et qui est l'une des plus violentes que l'on ait vues depuis de longues années.

A Douvres, le service des paquebots a dû être interrompu; la digue et le môle sont à chaque instant battus par d'énormes vagues, qui ont causé beaucoup de dégâts. Plusieurs fourgons de la poste ont été complètement démolis, et la voie ferrée, sur la jetée, a été rompue en plusieurs endroits. Trois hommes ont été blessés sur le port par de gros galets soulevés par les vagues. A Werthing, la tempête a causé de grands dégâts; les vagues, soulevant barques et canots, les ont jetés sur la route qui longe la mer, et la voie ferrée disparaît sous des tonnes de sable et de galets.

De toutes parts, on annonce des naufrages. Le navire «Galileo», venant de New-York, est toujours attendu à Falmouth. Il a eu une traversée épouvantable, et deux hommes ont été enlevés par les lames.

Samedi matin, un canot transportant des marins du «Saltash», à bord du destroyer «Kennet» a chaviré. La mer était si grosse qu'il a été impossible de porter secours aux marins, et ce n'est qu'avec les plus grandes peines qu'un steamer a réussi à sauver dix hommes sur onze.

Jurisprudence horlogère

De la protection des marques de fabrique

La maison Les Fils de R. Picard et Cie, à La Chaux-de-Fonds possède depuis nombre d'années une marque consistant en un cheval ailé, cabré, entouré d'une sorte de jarretière ou courroie avec boucle portant dans le haut le mot «Pegasus».

En 1909, X., fabricant d'horlogerie à Genève, a fait enregistrer, à Berne, une marque composée d'un cheval entouré de deux cercles concentriques renfermant la raison du déposant et le mot «Genève».

Les deux marques sont destinées à être appliquées sur des montres.

Invité par les premiers déposants à radier sa marque comme constituant une imitation de la leur, X. s'y est refusé, alléguant qu'il ne connaissait pas la marque des demandeurs et n'a jamais eu l'intention de l'imiter, qu'il a adopté sa marque en souvenir de sa ville natale dans les armoiries de laquelle figure précisément le cheval que reproduit sa marque, que les différences entre les deux marques sont telles que toute confusion est exclue, qu'aucune ne s'est produite encore, bien qu'en fait les deux marques co-existent depuis plusieurs années.

Par arrêt du 1er octobre 1910, le Tribunal fédéral a prononcé ce qui suit :

Selon la jurisprudence constante, une marque doit être considérée dans son caractère d'ensemble, et non dans ses éléments. Il faut prendre en considération l'impression produite par elle sur le public acheteur et non sur des experts. Pour juger s'il y a imitation ou confusion possible, il ne faut pas non plus mettre les deux marques l'une à côté de l'autre et rechercher, par un examen comparatif des détails, ce qui pourrait les différencier, mais les regarder successivement pour se rendre compte de l'impression générale qu'elles laissent.

En l'espèce, les deux marques sont des marques combinées, mais l'une et l'autre sont essentiellement constituées par la figure d'un cheval cabré, se dressant au milieu d'un motif circulaire. Etant donné la reproduction réduite des marques sur les produits, les inscriptions ne frappent pas le regard à première vue, et si l'on n'examine pas les marques en détail, l'image d'un cheval cabré dans la mémoire est la même, soit celle du cheval cabré, entouré d'une bande circulaire.

Les inscriptions des deux marques : cheval ailé et cheval sans ailes; orientation différente des chevaux, l'un étant vu de profil et tourné à droite, l'autre étant aussi vu de profil, mais tourné à gauche; inscriptions différentes : «Pegasus» dans l'une et «X. Genève» dans l'autre; cercles imitant une courroie avec broche et cercles concentriques formés de simples lignes — toutes ces différences ne sont pas essentielles; ce sont des différences de détail, d'importance secondaire et point suffisamment accentuées pour que l'apparence de l'une des marques, dans son ensemble, ne puisse donner lieu à confusion avec l'impression générale laissée dans le souvenir de l'acheteur par l'autre, vue précédemment.

De plus, il est à relever que, d'après les déclarations du défendeur lui-même, faites aujourd'hui à la barre, les produits fabriqués par lui sont destinés surtout au marché de l'Extrême-Orient, à la Chine et au Japon. Or, dans ces pays, les inscriptions en caractères latins n'ont guère d'importance pour le public indigène, qui n'est pas non plus familiarisé avec la mythologie occidentale au point de considérer les ailes du cheval de la marque Pegasus comme un attribut distinctif et caractéristique, différenciant d'une façon essentielle des deux marques.

La confusion des deux marques dans le souvenir de l'acheteur ordinaire, qui les a vues successivement et n'a pu les examiner simultanément et en détail, apparaît dès lors comme possible, et la marque du défendeur doit céder devant celle des demandeurs auxquels appartient la priorité de l'enregistrement et de l'usage.

L'absence de préjudice et la bonne foi du défendeur fait état sans importance pour la solution de la question de savoir si en l'espèce il y a entre les deux marques une ressemblance de nature à induire le public en erreur.

En conséquence, le Tribunal fédéral a confirmé le jugement de la Cour de justice civile de Genève, prononçant l'annulation de la marque déposée en 1909 par X., et condamnant ce dernier à payer aux demandeurs, obligés à plaider, Fr. 300 de dommages-intérêts, pour couvrir leurs impenses, plus les frais du procès.

BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

LA CHAUX-DE-FONDS

Cours des Changes, le 19 Déc. 1910

Nous sommes, sauf variations importantes,		Esc.	Achats	moins Com
France	Chèque Paris et papier court 30 jours	100.00	100.05	
	acceptations françaises	100.07 1/2		
	2 mois	100.07		
	3 mois	100.10		
Belgique	Chèque Bruxelles, Anvers	25.28 1/2		
	Traites non acc. bill., mand.	25.27		
	3 et 4 chiffres	25.30		
	3 à 3 mois, traites acc., min. fr. 5000	25.33		
Allemagne	Chèque Berlin, Francforts/M et papier court	123.77		
	30 jours/acceptations allemandes	123.77		
	2 mois	123.77 1/2		
	3 mois	123.80		
Italie	Chèque Gènes, Milan, Turin et papier court	99.77 1/2		
	30 jours	99.77 1/2		
	2 mois	99.80		
	3 mois	99.85		
Autriche	Chèque Vienne, Brno et papier court	99.85		
	30 jours	99.85		
	2 mois	99.85		
	3 mois	99.85		
Pologne	Chèque Varsovie et papier court	100.05		
	30 jours	100.05		
	2 mois	100.05		
	3 mois	100.05		
Espagne	Chèque Barcelone et papier court	166.66		
	30 jours	166.66		
	2 mois	166.66		
	3 mois	166.66		
Russie	Chèque Pétersbourg et papier court	2.28 1/2		
	30 jours	2.28 1/2		
	2 mois	2.28 1/2		
	3 mois	2.28 1/2		
Grèce	Chèque Athènes et papier court	100.00		
	30 jours	100.00		
	2 mois	100.00		
	3 mois	100.00		
Portugal	Chèque Lisbonne et papier court	200.00		
	30 jours	200.00		
	2 mois	200.00		
	3 mois	200.00		
Amérique	Chèque New York et papier court	5.19		
	30 jours	5.19		
	2 mois	5.19		
	3 mois	5.19		

Journalière, d'un certain âge, de des heures pour n'importe quel emploi. — S'adresser rue de la Serre 73, au 1er étage.

Guillocheur connaissant son métier à fond ainsi que les machines et le tour automatique, cherche place pour coup de main. — L.23575 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Repasseur. Un bon repasseur entreprendrait des repassages petites et grandes pièces, plates et autres ; à défaut, réparation de ponts et posages d'aiguilles. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 2me étage, à gauche.

Demoiselle d'un certain âge et de toute confiance, pouvant fournir de bons certificats, demande place chez une ou deux personnes sans enfants. — S'adresser rue Alexis-Marie Piaget 69, au rez-de-chaussée, à droite.

Homme fort et robuste, et de toute confiance, parlant les deux langues et possédant une belle écriture, cherche place dans un grand magasin pour faire de gros ouvrages, il pourrait aussi conduire les chevaux. Entrée de suite. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Qui donnerait de l'occupation à domicile à une demoiselle sérieuse et travailleuse ? Elle s'occuperait de la confection de vestons, bas, etc. Ouvrage de confiance. — S'adresser à Madem. Margarita Brunner, Blatten, Iseltwald, (Lac de Brienz). — 23639

On demande une personne d'une cinquantaine d'années, pour faire le ménage de trois personnes. — S'adresser rue du Parc 5, au premier étage.

Guillocheur. On demande de suite un bon guillocheur pour coup de main. — S'adresser à « la Moderne », rue des Tourelles 39.

Règleuses. Quelques bonnes règleuses ou Breguets, genre courants, sont demandées. — S'adresser rue du Parc 157.

25 FEUILLETON DE L'IMPARTIAL **Le meilleur amour** PAR LOUIS DELZONS

Nine referma l'album, et s'étira en baillant un peu.

— Quoi ? ma petite fille, un peu lasse ?

Elle s'était levée ; elle vint s'asseoir sur ses genoux, et la tête renversée contre son épaule, elle considéra la pourpre cendrée du ciel qui lui mettait sur le front, les paupières, les joues, une légère teinte rose. Elle murmura, comme pour elle-même :

— C'est joli...

Bideau contempla avec elle la lumière qui semblait quitter l'espace par glissements insensibles, en laissant après elle, au lieu de la tristesse des soirs d'hiver, l'espérance du printemps prochain. Ils restèrent silencieux un moment. Bideau, cependant, crut apercevoir, dans les yeux de l'enfant qui étaient tout près des siens, une ombre de mélancolie. Il aurait voulu l'interroger, mais ce fut elle qui dit tout à coup, la tête toujours immobile sur le bras de son père et le regard perdu vers le ciel qui s'éteignait :

— L'hiver, il faisait nuit quand je rentrais. On allumait la lampe. Maintenant il fait jour, et je vois dans la fenêtre tous les tuyaux des cheminées. Il y en a, il y en a ! J'ai essayé de les compter, mais il y en a trop. Pourtant, j'en connais quelques-uns très bien. C'est comme des amis ; ils ressemblent aux guerriers qui portaient des casques et des visières, et même aux rois qui

avaient une couronne sur leurs casques. Je leur ai donné des noms : Baudouin, Godefroy, et un long mince, Alfred, Alfred le Grand. Alors je cause avec eux et je ne m'ennuie plus.

Bideau l'observa encore et l'étrange regard, vague et résigné, de ses yeux. Il l'embrassa doucement et lui demanda :

— Tu t'ennuies ? pourquoi t'ennuies-tu ?

— Je ne sais pas. Il y a des fois... Autrefois, monsieur Mérueu causait avec moi, ou bien maman travaillait pour monsieur Mérueu, des copies qu'elle faisait, je crois. Et moi je suis toute seule. Alors, je me mets devant une fenêtre, avec ma grande poupée sur mes genoux, et nous regardons les toits, les tuyaux des cheminées, et je lui raconte des histoires, l'histoire des guerriers.

Bideau l'embrassa de nouveau, à peine, pour ne pas la troubler et qu'elle se sentit encouragée à parler :

— C'est le jeudi surtout, parce que je ne vais pas en classe et que maman n'a pas toujours le temps de sortir. Le matin, je fais mes devoirs, je joue avec Nine, sa toilette, tout ça. Et puis on déjeune ; et puis après, je joue encore... des fois je lis. A la fin, monsieur Mérueu rentre, maman va travailler avec lui, et toujours alors, quand le jour s'en va, je n'ai plus envie de rien faire, ni de lire, ni de jouer. Je reste devant la fenêtre, tant qu'il ne fait pas nuit. Et même, jeudi, il faisait nuit, quand maman est venue me chercher pour le dîner.

Bideau la voyait si bien, devant sa fenêtre, en face des tuyaux pareils à des guerriers casqués, et c'est dans son propre cœur maintenant qu'il sentait peser la mélancolie des yeux de Nine. Il appuya sa joue sur les cheveux de l'enfant.

— Et dis-moi, ma mie, monsieur Mérueu, il est gentil pour toi, n'est-ce pas ?

— Oui, fit-elle distraitement, oui. Mais il ne me regarde plus. Jamais je ne vois ses yeux, c'est drôle ! Et il ne me parle guère. Et je crois

bien qu'il n'aime pas quand je suis là. Le soir, quand ça m'ennuie d'aller me coucher, il dit bien à maman que je peux rester ; mais maman répond toujours que je pourrais le déranger, et alors je m'en vais. Mais il y a Lucie qui est très gentille, la femme de ménage. Je reste à la cuisine pour laver les assiettes avec elle, et puis elle vient dans ma chambre, à côté de mon lit et elle me chante des chansons jusqu'à ce que je dorme... Ah ! elle en sait des chansons.

Elle fredonna :

Toutes les cloches de Nantes
Se mirent à sonner,
Se mirent à sonner...

« Que faire ? songeait Bideau amèrement. Si j'avais le temps, le jeudi, je le prendrais ; mais je n'ai pas le temps et on ne me le donnerait pas, sans doute. Cependant est-il possible qu'elle continue de vivre ainsi ?... Et Mérueu qui a l'air de la détester à présent ! Quoi ?... Sait-on ce que la passion peut faire d'un être tel que lui ? Il n'est pas méchant certes ; il est incapable de faire du mal à Nine, sciemment, volontairement. Mais il lui a retiré son amitié, son sourire, tous les soins affectueux dont elle a besoin, et il ne peut même pas cacher son aversion. Faudra-t-il que je supporte cela ? Ou bien... Et voilà l'heure de la reconquière, et je vais la quitter avec le sentiment qu'elle est comme abandonnée, qu'elle n'est pas heureuse ! »

Une idée traversa son esprit, — la garder ! — mais bida tout de suite à trop d'impossibilités ; que faire d'elle, à qui la confier ?

— Ah ! sais-tu ? reprit Nine, en se redressant, maman a dit que, l'année prochaine, j'apprendrai à faire des chapeaux.

— Pourquoi ? demanda-t-il, surpris.

— Pour être modiste, tiens ! Maman veut que je sois modiste ; elle dit que c'est un très bon métier, et monsieur Mérueu aussi.

— Ah ! oui, fit Bideau brièvement. Ma pauvre chérie, je crois bien qu'il faut partir, il est près de sept heures.

— Est-ce qu'on va en automobile ? demanda-t-elle avec inquiétude.

— Mais, naturellement.

Ce dernier plaisir dominait évidemment l'esprit de Nine. Elle s'habilla en hâte, et, muette de nouveauté, elle s'installa dans la limousine, toute à l'ivresse de se voir précipitée sur les passants, sur les voitures qui s'écartaient, comme par miracle, au moment où il semblait qu'on dut les cultiver. Bideau regardait dans la nuit, l'esprit sombre, le cœur douloureux.

« Modiste ! c'est complet !... Mais s'ils croient tous les deux que je les laisserai faire ! S'ils s'imaginent qu'ils disposeront de son avenir comme ils disposent de son enfance, sans souci de son bonheur ! »

Son irritation était extrême quand l'auto arriva rue Denfert et qu'il se mit à monter les cinq étages, la main de l'enfant dans la sienne. Il était singulièrement ému aussi. Il avait pitié de Nine, et cependant il la sentait mieux à lui, parce que personne que lui ne s'occupait de l'aimer... Un peu avant le dernier étage, tous ces sentiments frémirent en lui, se cabrèrent ; car il se souvint qu'il devait montrer une figure amicale à Mérueu comme à Françoise ; il eût été fou de risquer, par emportement, qu'on lui refusât Nine pour les prochains dimanches. Il fit un violent effort. La femme de ménage avait ouvert la porte et embrassait Nine :

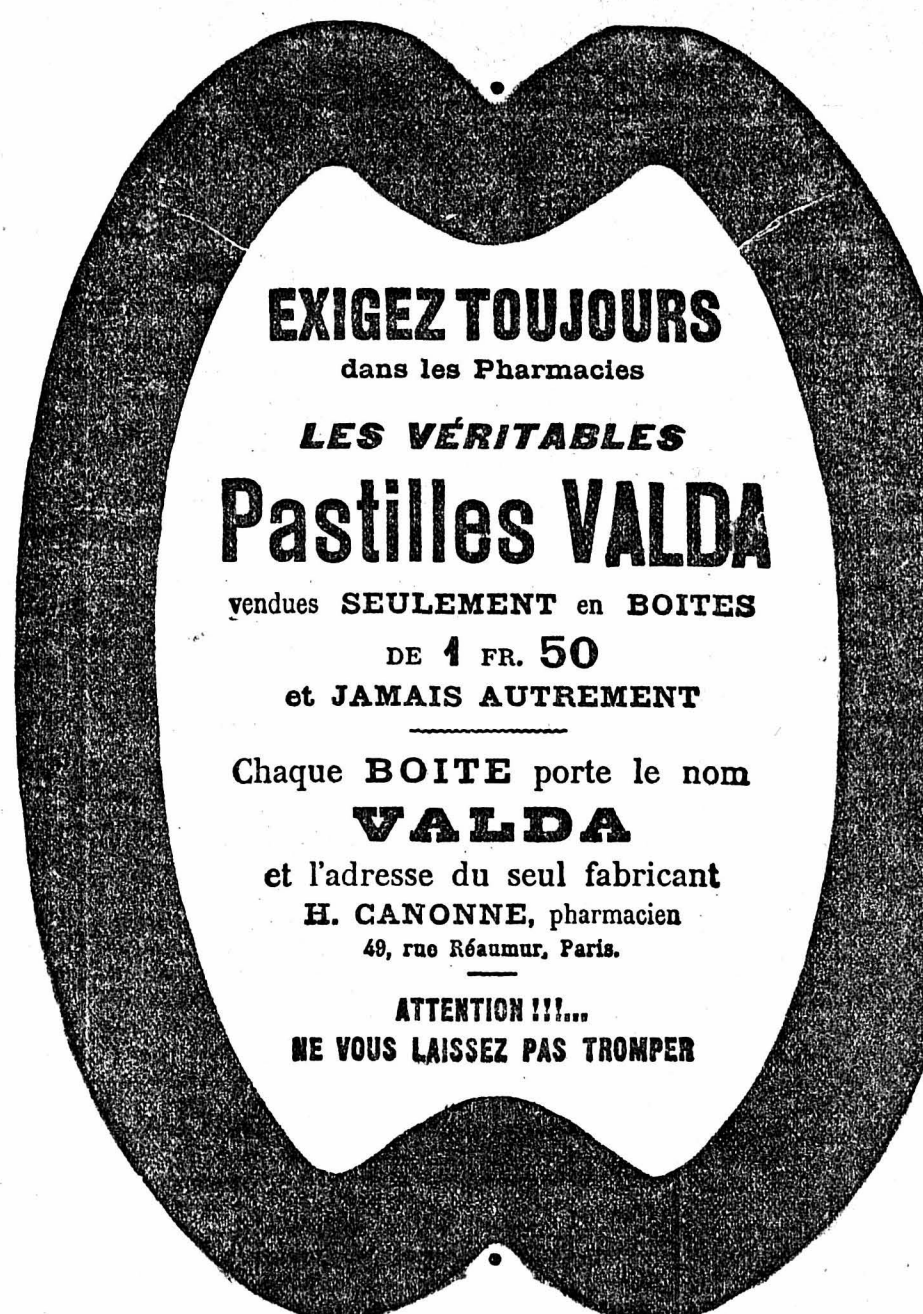
— Vous êtes-vous bien amusée ? Etais-ce beau, le Cirque ?

— Oh ! oui, il y avait les petits rois du tapis !...

'Au bout du couloir, Mérueu apparut et fit quelques pas, le visage dans l'ombre.

— Ne te dérange pas, fit Bideau. Je me sauve.

(4 suite).



Appartement rue de l'Envers 14 rez-de-chaussée de 3 chambres, cuisine et dépendances ; plus une grande cave avec entrée indépendante de la rue, pouvant servir d'entrepôt, à louer ensemble ou séparément de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. J. J. Kreutter, rue Léopold-Robert 19

A louer rue du Grenier 26, 2me étage de 3 pièces, bien exposées, pignon de 2 pièces. — S'adresser rue du Grenier 26. 22941

Logement moderne à louer à des conditions avantagieuses, pour le 30 avril 1911, de 4 ou 5 pièces, plus chambre de bain, avec chauffage central. — S'adresser chez M. Lucien Droz, rue Jacob-Brandt 1. 17290

A louer, rue du Crêt 10, de suite une chambre bien meublée, au soleil, située à 5 minutes de la Gare. — S'adresser rue du Parc 69, au rez-de-chaussée, à droite. 19829

Logements. Plusieurs beaux logements d'ordre sont à louer, pour de suite et pour fin avril 1910, rue Numa-Droz (quartier des Fabriques). Prix très modérés. — S'adresser même rue numéros 135 ou 146, au bureau. 22168

Chambre. A louer de suite une chambre bien meublée, au soleil, située à 5 minutes de la Gare. — S'adresser rue du Parc 69, au rez-de-chaussée, à droite. 23706

Chambre. A louer pour fin Décembre, une chambre meublée. — S'adresser rue des Fleurs 26, au 3me étage, à droite. 23708

Chambre. A louer jolie petite chambre meublée à Monsieur d'ordre, solvable et travaillant dehors. — S'adresser rue des Terreaux 29, au rez-de-chaussée. 23701

Chambre. Jolie petite chambre indépendante, meublée ou non, propre et tranquille à louer à personne de toute moralité, travaillant dehors. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 23703

Chambre. A louer, à un monsieur, une belle chambre meublée. — S'adresser chez M. Rehmann, rue Numa Droz 98, au 1er étage. 23834

Pignon. A louer de suite un joli Pignon de 2 pièces, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 15, au rez-de-chaussée. 23125

Appartement. A louer, de suite ou époque à convenir, un appartement de 3 chambres et dépendances, lessiverie, cour et jardin. — S'adresser rue du Temple-Allemand 39 au 3me étage. 7301

Appartement à louer, pour cause de départ, de suite ou époque à convenir, 3 pièces, cuisine et dépendances. — S'adresser rue du Progrès 14, au 2me étage.

A louer pour le 1er Janvier 1911, pour cause de départ, un appartement de 3 pièces, avec corridor au 1er étage. — S'adresser rue du Collège 21.

Appartement. A louer pour le 30 Avril 1911, un bel appartement de 3 pièces et dépendances. Balcon. Belle situation. Maison d'ordre. — S'adresser à M. Eugène Buffat, rue Numa-Droz 84.

Appartement. A remettre, pour le 30 Terme, un appartement de 2 chambres, au soleil, cuisine et dépendances, Prix, fr. 35. — S'adresser chez Mmes Krentel, rue du Temple-Allemand 13.

On demande à acheter d'occasion, une chaîne de montre, pour homme, or 18 k. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Monsieur solvable et tranquille demande à louer, comme pied à terre, chambre meublée, indépendante. — Adresser offres sous initiales L. R. 46, Poste restante. 23808

A vendre d'occasion, un buffet à 2 portes, un petit potager à bois et un chien de garde. — S'adr. rue du Temple-Allemand 109, au 1er étage, à droite, après 6 h. du soir.

A vendre une machine à polir, système « Hauser », peu usagée. — L.23615 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre d'occasion 2 cors de chasse, peu usagés et très bien conservés. Prix très avantageux. — S'adresser rue Ph.-H. Mathy, 21, au 1er étage, à droite. 22944

A vendre à très bas prix de beaux fourneaux en caottes, carrés, ronds, ainsi que des fourneaux en tôle. — S'adresser chez M. Beck, rue du Grenier 43 D. 10813

A vendre d'occasion et à bas prix, des tables rondes et carrées, une cage d'oiseaux, 1 brochet et bonbonnes vides. — S'adresser rue de la Promenade 6, au 1er étage à gauche.

A vendre poussette de poupée (10 fr.), quinquet électrique et 2 réveils doubles cloches ; le tout est neuf et prix avantageux. — S'adr., le matin ou le soir dès 6 h., chez M. A. Etienne, rue des Buissons 9.

A vendre 1 potager usagé, à bas prix. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 3me étage. 23730

A vendre faute d'emploi un bon potager à bois avec accessoires, une machine à coudre « Singer » 1 casier pour bureau, des stores et des bouteilles. Bas prix. — S'adresser rue de la Serre 98, au 1er étage. 23552

A vendre de magnifiques chiens jeunes Collie-berger-Ecosais, garantis pure race, âgés de 2 mois. — Sur demande, on élève. — S'adresser rue des Combettes 2, au 1er, à gauche. 23084

A vendre sept canaris mâles, jaunes, avec grandes cages ; prix 30 fr. — S'adresser rue du Doubs 139, au Pignon. 23739

A vendre un violon 1/2, en très bon état, avec étui et archet, le tout fr. 18. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 23679

A vendre un réchaud à gaz à 2 feux avec sa table, 1 potager feu renversé, pour tout combustible, 3 trous avec étuve et four en bon état ; prix avantageux. S'adresser rue de la Serre 83 au 2me étage à gauche. 23824

Phonographe Pathé ayant servi 4 mois est à vendre avec ou sans les 64 disques payés 210 fr. cédés à 180 fr. Facilité de paiement. — S'adresser, rue du Parc 13, au 3me à droite, le soir après 6 1/2 heures. 23827

Occasion. A vendre un bon accordéon, « Amez-Droz », ainsi qu'une superbe clarinette à l'état de neuf. — S'adresser à M. Jeanmonod Fils, Fabrique de pierres, rue du Grenier 41. 23723

A vendre un fourneau à pétrole, 1 triple genouillère à gaz, une luge à dossier, le tout en parfait état. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1er étage, à gauche. 23741

A vendre. Bel accordéon chromatiné, « Hercule », 36 basses, à vendre faute d'emploi. Ayant coûté 215 fr. et cédé à 115 fr. au comptant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 23853

A vendre un joli traineau d'enfant avec fourrure, une poussette à 3 roues, le tout à l'état de neuf. — S'adresser rue du Grenier 43, au rez de chaussée. 23854

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

L'Impartial de ce jour paraît en 10 pages.

— LUNDI 19 DECEMBRE 1910 —

Grüti-Mänerchor. — Gesangstunde, um 9 Uhr. Chœur mixte de l'Eglise nationale. — Répétition à 8 1/2 h., salle de chant du Collège industriel. Chœur mixte de l'Eglise catholique chrétienne. — Répétition à 8 heures du soir. Hommes. — Exercices, à 8 1/2 h. (Grande Halle). Cercle abstinent (rue de la Serre 38). — Assemblée lundi, à 8 heures du soir. Ordre indépendant international des Bons-Templiers, I. O. G. T. «La Montagne N° 34». — Réunion tous les lundis soir au Vieux-Collège.

— MARDI 20 NOVEMBRE 1910 —

Musique l'Avenir. — Répétition mardi, à 8 heures et demie du soir, au local (Café des Alpes). Harmonie Tessin. — Répétition à 8 heures et demie du soir au local. La Persévérante. — Répétition à 8 heures et demie au local (Café du Jura), rue Fritz-Courvoisier. Orchestre l'Odéon. — Répétition générale à 8 1/4 heures. Orphéon. — Répétition à 9 heures du soir, au local (Café du Télégraphe). Par devoir. Océlinienne. — Répétition à 8 1/2 h. du soir. Helvétia. — Répétition partielle à 8 1/2 h. Frohsinn. — Gesangstunde um 9 Uhr. Loge «l'Avenir N° 12» de l'Ordre neutre des Bons-Templiers. — Assemblée mardi soir à 8 1/2 h. au Restaurant antialcoolique (Place de l'Onest). Ancienne Section. — Exercices à 8 1/2 h., grande Halle.

Cinq policiers victimes du devoir

Une tragédie sensationnelle s'est déroulée, la nuit de vendredi à samedi, dans la Cité de Londres.

Trois policiers ont été tués et deux autres grièvement blessés par quatre bandits qu'on pense appartenir à une organisation internationale de voleurs.

Depuis environ trois semaines, deux individus avaient loué les numéros 9 et 11 d'Exchange Buildings, près de Cutter street. L'un d'eux, locataire du numéro 9 sous le nom de Levi, habitait avec une femme.

Un quatrième personnage, aux allures mystérieuses, se rendait constamment du numéro 9 au numéro 11, et «vice versa».

Le numéro 10, était inhabité. A quelque distance du numéro 11 se trouvent les magasins de bijouterie de M. H. S. Harris, 118, Houndsditch.

Depuis l'arrivée des nouveaux locataires, des bruits sourds se faisaient régulièrement entendre. Les voisins, d'abord intrigués, finirent par croire que les nouveaux venus étaient des entrepreneurs ou faisaient chez eux des réparations.

Vendredi soir cependant, vers onze heures et demie, ces bruits recommencèrent plus fort que jamais.

Un enfant d'une dizaine d'années, du nom de Salomon Abraham, prévint un policeman qui passa devant Exchange Buildings et qui alla chercher du renfort.

Cinq policiers arrivèrent bientôt et frappèrent au numéro 11.

— Ouvrez la porte! cria un sergent après avoir frappé. Il doit y avoir des cambrioleurs ici. De l'intérieur une voix répondit: — Soyez tranquille! Ce n'est rien!

Les policiers attendirent deux minutes; puis ne voyant pas la porte s'ouvrir, ils la défoncèrent.

Reçus à coups de revolver

A peine l'un d'eux avait-il mis le pied à l'intérieur de la maison que frappé d'une balle au cœur il tomba à la renverse.

Deux individus, revolver au poing, enjambèrent alors le seuil et tirèrent cinq autres coups de feu sur les policiers dont un second tomba pour ne plus se relever, tandis que les trois autres étaient grièvement blessés.

L'un de ces derniers a succombé le soir à l'hôpital.

Les assauts prirent ensuite la fuite. Il n'y avait plus personne dans la maison lorsque de nouvelles forces de police arrivèrent.

Le numéro 9, visité un peu plus tard, était également vide.

On pense que les bandits qui s'y trouvaient s'enfuirent au moment où ils entendirent les coups de revolver.

Toutefois, au numéro 11, les policiers, en perquisitionnant, trouvèrent un outillage perfectionné de cambrioleur, ainsi qu'une importante quantité de dynamite, et découvrirent une sorte de passage souterrain déjà très avancé. Encore quelques mètres, et ses auteurs perçaient le sol du magasin de bijouterie de M. H. S. Harris, situé au numéro 118 a, Houndsditch, lequel contient pour plus de 750,000 francs de pierres précieuses.

Samedi matin, la police, en recherchant les auteurs de la tragédie de Houndsditch, a découvert, dans l'East-End un homme mourant et paraissant avoir reçu deux coups de revolver.

La police, qui crut reconnaître dans l'individu l'un des suspects de Houndsditch, surveilla de très près la maison. Or, samedi après-midi, le moribond expira sans avoir fait les moindres révélations. La police arrêta immédiatement les occupants de l'immeuble, et ils furent emmenés au poste de police, où ils durent subir un interrogatoire très serré.

C'est alors que l'on put acquiescer la certitude que le blessé mystérieux qui venait chercher l'hospitalité dans la maison de Grove street, était l'un des assassins des policiers. La maison a été occupée par la police, qui surveille très étroitement tout le quartier.

Nouvelles étrangères

FRANCE

Un homme qui a de l'estomac.

De son métier, M. Auguste Doussain est charretier, mais c'est aussi un mangeur fameux, égaré dans ces temps d'universelles gastrites et d'unanimes dyspepsies.

Chez le «bistro» d'Aubervilliers où M. Auguste Doussain prend ses repas, les clients discutaient hier sur la bonne chère et les usages de grande capacité. Certaines allusions froissèrent M. Doussain; il soupçonna ses comparses de le juger incapable d'absorber de copieuses portions de rôtis, de sauces et de légumes. Cette idée lui fut insupportable; aussi M. Doussain releva le défi collectif aux dîneurs. Ceux-ci relevèrent le gant, et sous leurs regards ébaubis, le charretier absorba, en les arrosant seulement d'un demi-setier, les plats dont l'effroyable nomenclature suit.

Sardines à l'huile; saucisson et beurre; pâté de foie gras truffé; du bouillon et du bœuf; du ragoût de mouton aux pommes, et encore du bœuf bourguignon. Puis ce furent des boulettes à la sauce tomate; des andouillettes grillées et d'autres garnies; de l'épaule de mouton aux cornichons et du rôti de porc aux épinards. Suivirent des pommes en ragoût; de la purée de pois et des épinards au jus. Après la salade, un entremets s'imposait: compote de pommes. En un défilé odorant, se succédèrent le cantal, le brie, le roquefort et le gruyère. Quelques cuillerées de confiture, des biscuits, des pommes et des noix; une tasse de café et un verre de liqueur.

M. Auguste Doussain avait diné. Son état est satisfaisant.

La désertion organisée.

Des perquisitions ont été opérées hier matin par le gouverneur de la République, le juge d'instruction, le commissaire central et cinq commissaires de police à la Bourse du travail de Rouen, ainsi que chez M. Torton, secrétaire adjoint, chez M. Briot, ancien secrétaire de la Bourse du travail, et chez trois secrétaires de syndicats.

Ces perquisitions ont été provoquées par les aveux d'un soldat déserteur du 39^e régiment d'infanterie, à Rouen. Ce soldat a déclaré que M. Torton l'avait, il y a quelques mois, amené à la Bourse du travail, où une collecte avait été faite en sa faveur pour lui faciliter la désertion. Envoyé ainsi à Paris, le soldat se rendit dans les bureaux d'un journal antimilitariste où il changea ses vêtements militaires pour des vêtements civils.

Conduit dans la soirée au Palais de justice pour y être interrogé par le juge d'instruction, M. Torton a échappé aux policiers chargés de sa garde et n'a pu encore être retrouvé.

ALLEMAGNE

Guillaume II théologien.

Au moment où l'on vient de sortir des débats parlementaires sur les rois «de par la grâce de Dieu», quelques journaux allemands racontent l'anecdote suivante:

Après une conversation avec un théologien protestant libéral, qui pendant plus d'une heure entreprit de démontrer à Guillaume II que le Christ n'était pas Dieu, l'empereur à son tour prit la parole.

— Monsieur le professeur, avez-vous jamais dit à vos élèves: «Je suis le cep et vous êtes la vigne»?

— Non, sire.

— Croyez-vous que jamais un professeur ait dit cela?

— Non, sire.

— Croyez-vous qu'un professeur, de l'avenir le dira?

— Jamais.

— Eh bien, monsieur le professeur, parce qu'aucun maître ne peut parler et ne parlera comme a parlé le Christ, je crois que le Christ fut non seulement un homme, mais qu'il est le vrai Dieu.

Guillaume II affectionne tout particulièrement l'entrebâle du cep et de la vigne. Il écrivit en particulier sa main dans la Bible qu'il donna à l'église militaire protestante de Strasbourg.

BELGIQUE

La princesse Louise à Bruxelles.

La princesse Louise, qui est en grève judiciaire avec l'Etat belge, a fait, samedi une rapide apparition à Bruxelles, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Léopold II. Bien que sa visite n'ait nullement visé à l'apparat, elle n'en fut pas moins remarquée à cause de la froideur qu'elle provoqua à la cour et dans la famille royale.

Accompagnée de quelques personnages inconnus — et dont la présence ne s'expliquait guère autour de l'atèsse, en cette journée de deuil — la princesse Louise s'est vu refuser l'entrée du palais de la comtesse de Flandre, et elle a dû se borner à déposer sa carte chez Albert I^{er}. En outre, comme elle arrivait à la chapelle du château de Laken, elle trouva porte close et il fallut de longs pourparlers pour que l'entrée de la crypte s'ouvrit devant elle.

Puis, sur la tombe de Léopold II, la princesse Louise alla déposer une couronne portant cette inscription: «Hommage de piété filiale».

Enfin, à six heures prenait fin ce voyage douloureux et la princesse reprenait le train pour Paris avec les personnages qui la secondèrent dans cette pénible circonstance.

Ajoutons que, par un hasard heureux — et que la princesse plaideuse dut assurément bénir — pendant que la fille de Léopold était sur la tombe royale, le conseil d'administration d'une des fondations du feu roi se réunissait pour discuter des droits de la princesse Louise sur la succession de son père.

ITALIE

Une attaque de brigands.

Une vingtaine de malfaiteurs se sont introduits chez M. Aresu, maire de la petite commune de Sisini, en Sardaigne, dont il est le plus riche propriétaire.

Les bandits enfoncèrent les portes d'une maison qui était une véritable petite forteresse, avec meurtrières et carreaux de fer aux fenêtres. M. Aresu, qui dormait, fut assassiné; puis tous les meubles furent brisés et fouillés. Les malfaiteurs s'emparèrent de l'or, des billets, des objets précieux qu'ils trouvèrent, puis ils passèrent dans la cuisine, ils ligotèrent la femme de M. Aresu, qui fut soumise aux tortures les plus atroces. Les bandits lui appliquèrent, sur diverses parties du corps, des fers rougis à blanc pour l'obliger à dire où l'argent était caché.

Un fils et un cousin de M. Aresu furent enfin prévenus et ouvrirent le feu contre les malfaiteurs. Un de ceux-ci fut blessé; ses compagnons le placèrent sur une mule volée et se retirèrent en bon ordre, au milieu de la fusillade qui terrorisait la population.

Informations brèves

PRIVAS. — A la suite des fortes pluies, on signale de partout des glissements de terrain. Plusieurs maisons se sont écroulées à Jaujac; l'église est légèrement lézardée. Une maison s'est effondrée et obstrué la route. A St-Ciergues de Prades, une maison d'habitation a également cédé. Deux personnes qui se trouvaient au deuxième étage ont été prises sous les décombres. Leur état est très grave. Deux maisons se sont écroulées à Lersauche.

CERBERE. — A Barcelone, une collision s'est produite entre grévistes et ouvriers employés au déchargement de navires charbonniers. La police a chargé à plusieurs reprises pour disperser les manifestants. Un agent a été blessé gravement de coups de revolver à l'aîne et au pied droit. Six arrestations ont été opérées.

MADRID. — On reçoit de Vigo la nouvelle que le vapeur «Palermo» a fait naufrage le 14 décembre dans les parages des bas-fonds de Corrubedo. Le navire s'est perdu corps et biens. La mer rejette des cadavres et des épaves du navire.

LONDRES. — L'aviateur Sepwith, parti hier matin de bonne heure de East Church, dans l'île Sheppey, aurait atterri près d'Ostende. L'aviateur qui pilotait un biplan concourait pour le prix de 4,000 liv. sterling offert par le baron Forest. Un autre concurrent parti également de East Church a atterri près de Douvres.

SOFIA. — Un soldat turc a tiré vendredi sur le poste de Mokowo dans le district de Chermatin. Les Bulgares le tuèrent. Samedi la fusillade entre le poste bulgare et la garde turque de la frontière durait encore. Aucun des Bulgares n'a été blessé. On ne connaît pas les pertes des Turcs.

Dans les Cantons

Un voleur de profession.

BERNE. — Les assises de Berne ont jugé dernièrement un Russe, du nom de Purwitsch, voleur de profession, qui avait pris notre pays pour théâtre de ses exploits. A peine débarqué en Suisse, il commet une série de vols, qui l'envoient faire connaissance avec la prison de Lenzbourg. Mais le séjour de cet asilé ne convenant pas à son genre de vie, il s'évade bientôt, parcourt les cantons de Lucerne et d'Obwald, sans oublier de rendre des visites nocturnes à plusieurs habitants du pays.

Au mois de juin, il se décide à faire un séjour dans l'Oberland bernois. A Kienholz, près de Brienz, puis à Oberried, il renouvelle ses provisions de bouche et d'argent aux dépens de ses fournisseurs. Comme il se fatigue d'aller à pied, il enlève un vélo et se véhicule à Interlaken, qu'il visite en touriste de marque, puis à Thoun et à Berne.

Dans la capitale, il se fourvoie dès la première nuit dans le domicile de deux bourgeois à lui inconnus, fait main basse sur divers objets et repart le lendemain pour l'Emmenthal. A Schlosstwyll, puis à Signau, il continue la série de ses exploits et se retire dans une grange sur la montagne, afin d'y vivre dans la solitude, loin de l'humanité perverse. Mais au milieu de ses méditations, la police vient lui rendre une visite inattendue. La justice l'a envoyé méditer deux ans et demi dans une maison de correction.

Convention du Gothard.

ZURICH. — Dans sa réunion traditionnelle de décembre du parti démocratique du canton de Zurich, qui a eu lieu dimanche au Casino de Winterthour, M. Forrer, conseiller fédéral, a fait une conférence sur la convention du Gothard.

Au cours de son exposé, M. Forrer a annoncé que pour l'exercice 1909 le dividende de la compagnie du Gothard s'élevait à 8,94% et qu'il sera pour 1910 d'au moins 8,90%. L'orateur est arrivé à la conclusion que la Suisse ne serait pas mieux placée sous le régime de l'ancienne convention que sous celui de la nouvelle. De deux maux, il faut choisir le moindre. Si l'Assemblée fédérale n'est pas de cet avis, qu'elle repousse la convention; mais un renvoi au Conseil fédéral n'aurait aucun sens.

Le Dr Wettstein, rédacteur, et le professeur Bolter ont parlé contre la convention, tandis que M. Geilinger, conseiller national, s'est prononcé pour. Aucune votation n'a eu lieu.

L'assemblée a confirmé comme président du comité central démocratique le Dr Ruegg, rédacteur.

Bouchers suisses.

L'assemblée des délégués de la Société suisse des maîtres bouchers qui comptait 74 délégués représentant 44 sections, a voté à l'unanimité une résolution disant que la société a appris avec regret que le Conseil fédéral n'a pas donné suite à la demande de réquiere les droits d'entrée sur le bétail.

La société regrette notamment que le Conseil fédéral n'ait pas osé, étant donné l'attitude de la ligue des paysans, prendre des mesures qui auraient influencé le marché d'une façon favorable aux consommateurs. Il paraît incompréhensible aux maîtres bouchers qu'on puisse contester actuellement l'existence d'un renchérissement du bétail. Les bouchers sont convaincus que le Conseil fédéral devra forcément prendre des mesures qui ménageront beaucoup plus loin que celles que la société a demandées dans sa requête.

En l'honneur du président.

VAUD. — De même qu'au chef-lieu et que dans la contrée de Bex, une salve de 22 coups de canon a annoncé jeudi matin à Morges la nomination de M. Marc Ruchet comme président de la Confédération pour l'année 1911.

A Bex, l'allégresse est particulièrement vive: «Jeudi soir, écrit le «Journal de Bex», une salve de 22 coups de canon tirée au fort de Savatan, nous apprenait le joyeux événement de l'élection à la présidence de la Confédération, pour 1911, de notre concitoyen, M. Marc Ruchet, conseiller fédéral.

«C'est un grand honneur pour notre commune, aussi avons-nous lieu d'être fiers et de nous réjouir en pensant que pendant toute l'année 1911, un enfant de Bex présidera aux destinées de notre cher pays.»

Dès que le résultat de la votation de l'Assemblée fédérale fut connu à Bex, la municipalité adressa à M. Ruchet un télégramme de félicitations au nom des autorités et de la population.

Explosion dans un atelier de photographe

GENEVE. — Une terrible explosion s'est produite hier après-midi, à 3 heures 45, dans l'atelier de M. Emile Rahm, photographe, rue du Mont-Blanc 12, à Genève.

Le salon de réception était plein de personnes qui attendaient leur tour de passer devant l'objectif.

M. Rahm venait de prendre au magnésium une jeune domestique lorsqu'à la flamme blanche succéda une formidable explosion qui ébranla toute la maison.

Sous une véritable mitraille de verre, les clients s'enfuirent dans la rue en poussant des cris de terreur, en même temps que des cloisons et des rayons s'abattaient dans l'atelier sur le photographe et la domestique qui venait de poser. Celle-ci se dégagea avec le plus grand sang-froid et déclara qu'elle n'était pas blessée.

Une fumée opaque avait envahi la pièce, aussi M. Rahm et sa cliente s'empressèrent de déguerpir. Des chiffons qui flambaient menaçaient de provoquer une nouvelle explosion, car il y avait dans l'atelier non seulement des boîtes pleines de magnésium, mais du pétrole, de l'esprit-de-vin et de l'acide muriatique.

Les secours furent promptement organisés et l'incendie put être rapidement maîtrisé.

M. Rahm, qui grâce à un véritable miracle n'a pas été tué, attribue l'explosion à une nouvelle qualité de magnésium qu'il avait essayée et dont un ami lui avait remis un échantillon. C'est la première fois qu'il travaillait avec le nouveau produit.

Peu avant minuit, un nouveau commencement d'incendie s'est déclaré dans l'atelier. Il fallut encore l'intervention des pompiers pour l'arrêter, mais, cette fois, ce que l'explosion avait respecté a été détruit par le feu.

Les dégâts sont estimés à une dizaine de mille francs.

Petites nouvelles suisses

BERNE. — A Saignelégier et au Noirmont ont eu lieu samedi et dimanche des assemblées qui, après avoir entendu des rapports de M. Catlin, rédacteur au Locle, se sont prononcées à l'unanimité contre la convention du Gothard.

HERZOGENBUCHSEE. — L'assemblée des actionnaires de la caisse de prêts et d'épargne d'Herzogenbuchsee qui est en déconfiture, a décidé à l'unanimité la liquidation de l'établissement et a approuvé le compromis avec l'administration. Elle a décidé en outre la reconstitution de la banque.

GENEVE. — Hier a eu lieu la grande fête organisée par les Savoyards habitant Genève pour célébrer le 50^{me} anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France. Un grand banquet a eu lieu à Plainpalais, dans la salle communale, sous la présidence de M. Cachat. MM. Jullemier, consul général de France, et Boveyron, délégué de la ville, ont prononcé des discours très applaudis. M. Payot, inspecteur d'Académie à Chambéry, a fait ensuite une intéressante conférence historique.

SAINT-GALL. — Hier a eu lieu le match en vue de désigner les footballeurs suisses qui devront faire partie du team national. Ce team qui jouera le 8 janvier à Zurich contre l'équipe nationale de Hongrie est composé des joueurs Surdez (Bienne), Barck (Old-Boys de Bâle), Walter (Young-Boys de Berne), Ehrbar (St-Gall), Wursten (Chaux-de-Fonds), Muller (Winterthour), Stauss (Chaux-de-Fonds), Kaiser (Youngs-Boys de Berne), Wyss (Chaux-de-Fonds), Rubli (Aarau) et Collet (Monticand-Lansanne). Les quatre premiers sont désignés pour jouer dans tous les matchs internationaux de cette saison.

Le Dr F. Humbert et le commis-pharmacien W. Rubien devant le Tribunal correctionnel

L'audience du Tribunal correctionnel d'arrondissement, dans laquelle paraît le Dr Fernand Humbert et le commis-pharmacien Wladimir Rubien, pour les motifs que nous avons indiqués samedi, s'est ouverte ce matin, à 9 h. et demie, à l'Hôtel-de-Ville. La partie de la salle réservée au public est naturellement occupée jusqu'aux dernières places disponibles. En plus des quotidiens locaux, plusieurs journaux du dehors sont représentés.

Les explications des prévenus

Dès l'ouverture des débats, M. le président Leuba, adresse des paroles de condoléance profondément émues à M. le procureur général Ernest Béguin, dont le père est mort cette nuit même. M. Leuba assure M. Béguin de la sympathie de tous dans les heures extrêmement pénibles qu'il traverse.

Il est procédé aux formalités d'usage concernant le Jury. Celui-ci est composé de MM. Ali Jeanrenaud, Adolphe Chassot, Hermann Wyss, Paul Vuille, A. Dellenbach, H. Glohr, M. Ch. Tissot est suppléant. M. Ali Jeanrenaud est désigné comme chef du Jury.

Le Dr Humbert et Wladimir Rubien sont présents. Ce dernier est un grand jeune homme, au type slave bien prononcé, à la physionomie douce et intelligente. Il est assisté d'un interprète en la personne de M. le Dr Arnold Bolle, avocat.

M. le greffier Hoffmann lit le rapport qu'avait envoyé au Parquet le Dr Humbert pour lui signaler les causes malheureuses de la mort du jeune Georges-Alexandre Wuithier.

Ce rapport est d'une certaine étendue et donne en détail ce que nous avons résumé samedi.

M. le président Leuba lit une lettre de M. Tell Perrin, représentant de la partie civile, lequel déclare que la question d'une indemnité à la famille a été réglée et qu'elle ne viendra donc pas à l'audience. Il est également donné à entendre, que la mort brusque de M. Wuithier père n'a aucune corrélation avec le renvoi de la cause.

Dix-sept témoins répondent à l'appel de leur nom. Quelques-uns se sont fait excuser. MM. les experts Tschirk et Chatelain sont également présents. Parmi les témoins, figure Mme Vve Wuithier.

M. le procureur général Béguin procède à l'interrogatoire de M. le Dr Humbert. Celui-ci répond d'une voix ferme. Il pratique la médecine à La Chaux-de-Fonds depuis le mois de janvier 1908.

M. Humbert explique dans quelles circonstances il a soigné le jeune Wuithier. L'affection dont il souffrait nécessitant un traitement à la créosote, le médecin décida de faire préparer une solution dite de Pautauger. Mais il inscrivit une solution de Fowler à 180 gr., erreur qui devait amener la mort du malade. M. Humbert explique cette malheureuse confusion par le fait qu'au moment de la rédaction de l'ordonnance incriminée, il doit avoir été distrait par la conversation de Mme Wuithier. Aussitôt qu'il a constaté cette erreur, il a fait tout son possible pour en atténuer la portée. Il était en droit de supposer que le malade n'avait pas résorbé une quantité suffisante de la solution Fowler pour amener une issue fatale, car les jours qui ont suivi cette absorption n'avaient pas amené une situation beaucoup plus grave. Mais cet espoir ne se réalisait pas, car le malade mourait le dimanche.

M. le procureur demande au Dr Humbert s'il se souvient que les professeurs des Universités recommandent toujours aux étudiants en médecine, lorsqu'ils pratiqueront, de relire à haute voix les ordonnances aussitôt après leur rédaction. M. Humbert dit que cette remarque n'implique pas les mots «à haute voix». Mais, sur une nouvelle question du procureur, il reconnaît que le professeur français Brauardel, une autorité indiscutée, donne expressément cette recommandation.

M. Humbert termine ses explications, très claires et bien ordonnées, en disant les démarches qu'il a faites auprès de la famille et du Parquet tôt après l'issue fatale du traitement.

Le commis-pharmacien Wladimir Rubien répond à son tour aux questions qui lui sont posées, tantôt en français, tantôt en allemand, par l'interprète de M. Bolle. Il dit que le soir où il a préparé l'ordonnance, il était surchargé d'occupations et aussi plus fatigué que de coutume, parce qu'il avait déjà travaillé à la pharmacie le dimanche. Il a donné la potion sans s'apercevoir de l'erreur. M. Rubien fait la remarque que le public est souvent très impatient dans les pharmacies et ne laisse pas le temps de préparer les ordonnances avec tout le soin désirable. Sur une question de son défenseur, M. Löwer, le commis-pharmacien dit qu'en arrivant à l'officine de la Coopérative, personne ne l'a mis au courant de la pharmacopée suisse, qu'il ignorait, en sa qualité d'étranger. Il dit aussi que le chef de pharmacie ne vérifiait pas les ordonnances faites en son absence, comme cela doit être.

Les témoins

Les témoins sont appelés à la barre. On entend en premier lieu Mme Robertine Wuithier, mère du jeune homme disparu. Elle raconte les phases de la maladie de son fils. Quand il a eu absorbé le remède prescrit, M. Humbert a eu l'impression qu'on s'était trompé et que son fils était empoisonné. Elle affirme que M. Humbert lui a dit que c'était la pharmacie qui s'était trompée et non pas lui. Le docteur conteste formellement cette affirmation. Mme Wuithier n'a pas compris le sens de ses paroles.

Mme Wuithier s'étonne que le Dr Humbert ne se soit pas approché de la famille par la suite, pour lui offrir une équitable indemnité, son fils gagnant 300 francs par mois dans l'atelier de montage de boîtes de M. Beiner. Ce n'est que le samedi 19 novembre qu'une proposition a été

faite. Mme Wuithier a obtenu 5,000 fr., dont 4,000 de la société d'assurance du Dr Humbert et 1,000 fr. de celui-ci. Elle estime cette somme insuffisante.

Cependant, sur une question de Me Strittmatter, défenseur du docteur Humbert, Mme Wuithier reconnaît que la somme de 5,000 fr. est celle que son représentant, Me Perrin, a réclamée. Elle ne pensait pas pouvoir obtenir davantage.

M. Stauffer, gérant de la Pharmacie coopérative, donne quelques renseignements sur son rôle — très restreint — dans cette affaire. Il a bien regardé l'ordonnance, mais a lu 18 grammes pour 180. Il dit que les pharmacies coopératives ont de grandes difficultés à se procurer du personnel, car un commis ne peut plus se placer nulle part en Suisse, s'il a travaillé dans une officine coopérative (Mouvement). M. Stauffer reconnaît aussi que les commis qui ont fait leurs études en Russie ne valent pas les employés porteurs d'un diplôme d'une université suisse.

M. Bech, pharmacien, déclare que la solution Fowler est un remède très dangereux et qu'il faut s'en entourer de beaucoup de précautions pour le délivrer. Pour son compte, il n'aurait jamais remis à quelqu'un 180 grammes d'un tel remède. C'est une inattention qu'on ne saurait s'expliquer. M. Bech vérifie toujours, pour son compte, comment ses employés ont exécuté les ordonnances.

M. Ch. Béguin, pharmacien, donne des indications sur l'emploi des denrées toxiques dans les pharmacies. Il y a 18 ans qu'il fait de la pratique de pharmacie, mais il n'a jamais vu prescrire la solution Fowler au delà de 30 grammes. Il était donc extraordinaire qu'un commis en délivre 180 grammes. M. Béguin n'aurait jamais exécuté l'ordonnance en cause et vérifie chacune de celles préparées par ses commis. En cas de doute sur l'exactitude d'une formule de docteur, le pharmacien avertit toujours le signataire de l'ordonnance.

M. le Dr Eug. Bourquin est interrogé par Me Strittmatter sur la question de savoir si un médecin, très occupé, peut se tromper dans la rédaction des ordonnances. M. Bourquin dit, qu'en toute conscience, il doit le reconnaître. Oui, un médecin n'est pas nécessairement infallible et il peut commettre des erreurs. Mais, dans des cas de ce genre, relativement rares, le pharmacien s'aperçoit toujours de quelque chose d'anormal et fait le nécessaire pour éviter des complications.

MM. Chable à Colombier et Delachaux à La Chaux-de-Fonds, pharmaciens, confirment les déclarations des autres témoins sur les mêmes points. M. Barillon, juge-suppléant à Genève, qui a dirigé pendant dix ans une pharmacie coopérative, s'élève contre le boycott dont ces institutions sont frappées au point de vue du recrutement des commis. Il trouve cette pratique parfaitement immorale. M. Barillon estime que dans le cas comme celui d'aujourd'hui, le médecin et le pharmacien partagent la responsabilité dans une égale mesure.

M. Guinand, qui fut membre du Comité, ainsi que M. Müller, M. Ch. Rossel secrétaire du Conseil d'administration, réitèrent les explications des précédents, touchant les difficultés de la pharmacie de se procurer des employés. M. Rossel a dû écrire plus de 60 lettres pour pouvoir engager quelqu'un. Même les annonces remises à certains journaux sont refusées, sous la pression occulte des syndicats de pharmaciens.

Les experts

L'audition des témoins est terminée. On passe à celle des experts.

M. le Dr Desceudres discute verbalement les termes du rapport d'autopsie du jeune Wuithier, qu'il a rédigé, à la requête du Parquet, en collaboration avec M. le Dr Sarbach, du Locle.

Les conclusions de ce document, lues par M. le procureur général, sont catégoriques. Georges Wuithier est mort, selon le maximum des probabilités, des suites d'une absorption exagérée de la solution Fowler, à cause de la quantité considérable d'arsenic que contient ce médicament.

Mais le malade était préparé d'une façon toute spéciale à être mis hors d'état de résister à un empoisonnement tel que celui qui nous occupe, car il était tuberculeux à un degré très avancé. On peut indiquer d'une manière absolument certaine que le jeune Wuithier aurait succombé à bref délai à cette tuberculose pulmonaire. Quoiqu'il en soit des suites de l'erreur du Dr Humbert, la constatation anatomique de l'autopsie le démontre. Il aurait pu vivre encore quelques semaines peut-être, mais les lésions pulmonaires constatées sont d'une telle gravité qu'on peut dire «avec certitude» que ce jeune homme était mortellement atteint.

M. le Dr Chatelain, de Saint-Blaise, confirme absolument les déclarations de son collègue. Lui aussi est d'avis qu'on ne peut pas affirmer catégoriquement que le fils Wuithier soit mort d'un empoisonnement, quoique cela paraisse très probable, mais ce qu'on peut certifier par contre, c'est que sa tuberculose avancée le conduisait inévitablement à la mort. Son existence n'était plus qu'une question de jours.

M. le professeur Tschirk, directeur de l'institut pharmaceutique de Berne, relève dans un rapport écrit, très bien préparé, que le commis-pharmacien a commis en l'occurrence une impardonnable négligence. Car les recommandations et les directions, en matière de livraison de substances toxiques, sont clairement indiquées dans l'enseignement donné aux commis-pharmaciens.

L'honorable professeur est très dur pour la Pharmacie coopérative. Il estime qu'un commis peut à la rigueur se tromper de bocal, confondre deux produits, mais pas préparer une ordonnance qui représente une chose tellement anormale qu'un enfant ne s'y tromperait pas. M. Tschirk lit des extraits de la littérature sur la matière, extraits qui indiquent, péremptoirement que le pharmacien est entièrement responsable.

A ce propos, M. le procureur Béguin fait remarquer que c'est la théorie du droit allemand, mais que le droit français n'est pas aussi exclusif. Il le démontrera dans son réquisitoire.

Les questions au Jury

L'audience va être suspendue. Auparavant, M. le président Leuba lit les questions posées au jury. Elles peuvent se résumer comme suit :

Est-il constant que le Dr Fernand Humbert en prescrivant 180 grammes de solution de Fowler a causé involontairement la mort de Georges-Alexandre Wuithier ?

Le Dr Humbert est-il punissable pour avoir été la cause de ce décès par imprudence, négligence, inattention grave.

Le fait de la profession du Dr Humbert donne-t-elle à cette imprudence, négligence ou inattention, un caractère spécial de gravité.

Les mêmes questions sont posées concernant le second prévenu, Wladimir Rubien.

A ce moment, un incident d'ordre purement juridique intervient entre M. le procureur général Béguin et M. le défenseur Strittmatter. Le représentant du ministère public voudrait voir ajouter aux questions énoncées, des questions subsidiaires admettant les lésions corporelles ayant entraîné la mort, telles qu'elles sont visées par l'article 321 du Code pénal qui dit :

[Art. 321. — Quiconque, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou inobservation des règlements, aura commis une lésion corporelle ou en aura été involontairement la cause, sera puni de la prison civile jusqu'à trois mois ou de l'amende jusqu'à 1000 francs.

Si l'auteur de la lésion exerçait une fonction, une profession ou une industrie qui lui imposait tout particulièrement l'attention et la prudence dont il a manqué, la peine sera la prison civile jusqu'à trois mois et l'amende jusqu'à 3000 francs.

L'avocat du Dr Humbert s'oppose formellement à cette adjonction et demande le maintien intégral des questions posées, telles qu'elles résultent de l'acte d'accusation. Les articles du Code invoqués visent deux délits tout à fait différents. Or, l'arrêt de renvoi ne mentionne que l'homicide par imprudence et non pas la mort ensuite de lésions corporelles.

M. le procureur général maintenant sa demande, la Cour prendra ses conclusions à la rentrée de l'audience de l'après-midi, fixée à 2 heures et demie.

On entendra ensuite le réquisitoire de M. Ernest Béguin et les plaidoiries des avocats qui prendront vraisemblablement des proportions assez étendues. Ensuite, délibération du Jury, verdict et jugement. Comme nous l'avons dit samedi, ce ne sera guère qu'à la fin de la journée qu'on connaîtra l'épilogue du procès.

Inutile de dire qu'un nombreux public suit les débats avec une grande attention, mais dans un calme absolu, comme il est de tradition chez nous. M. le président Leuba a d'ailleurs fait entendre au début de l'audience qu'à la moindre manifestation il serait pris des mesures contre les perturbateurs.

La Chaux-de-Fonds

L'audience du Tribunal correctionnel.

Ainsi que nous le disons dans notre compte-rendu de l'audience du Tribunal correctionnel, dans l'affaire du Dr F. Humbert et du commis-pharmacien W. Rubien, on ne connaît guère le verdict et le jugement éventuel qu'à la fin de la journée, c'est-à-dire trop tard pour paraître dans ce numéro.

Dans le but de renseigner nos lecteurs le plus promptement possible, sur l'issue de cette malheureuse affaire, nous avons en conséquence pris nos mesures pour publier un bulletin spécial avec le compte-rendu complet de l'audience de cet après-midi. Nous rééditerons ce bulletin en ville et on pourra le réclamer à notre guichet, dès la fin des débats.

Communiqués

La rédaction décline toute responsabilité.

CONFÉRENCES PUBLIQUES. — M. le Dr Jacob-Guillaumod, l'explorateur bien connu de l'Himalaya, racontera mardi soir à l'Amphithéâtre du collège (primaire), un séjour qu'il a fait récemment à Constantinople. Des projections illustreront l'exposé de la conférence.

SOCIÉTÉ DE MUSIQUE. — Les membres de la Société de musique sont rendus attentifs à l'annonce concernant l'assemblée générale qui aura lieu mardi soir, à 8 heures et quart, à l'Hôtel-de-Ville.

DISTINCTION. — M. Fritz Robert, des Eplatures, ancien élève du Gymnase de notre ville, vient de passer, à l'Université de Bâle, l'examen pour le doctorat ès-lettres, avec la mention : « magna cum laude ».

Dépêches du 19 Décembre de l'Agence télégraphique suisse

Prévision du temps pour demain Nuageux, température normale.

Dernières nouvelles suisses

BIENNE. — La fraction socialiste a déposé au conseil de ville une motion tendant à la fusion des communes voisines avec la commune de Bienne. C'est M. Næher qui a motivé cette proposition. Il s'est attaché à démontrer qu'une fusion des communes de Madretsch, Mâche et Boujean avec Bienne constituerait pour Bienne un grand développement économique et lui vaudrait la considération du dehors. Le conseil municipal a accepté provisoirement la motion.

PAYERNE. — La Bryce atteint le niveau qu'elle avait le 20 décembre de l'an dernier. Le ruisseau Trey a inondé la voie du chemin de fer

près de la station de Trey. Les trains ont dû transborder. La pluie qui avait cessé dimanche matin a recommencé l'après-midi.

ZURICH. — Les électeurs de la ville de Zurich ont approuvé hier le projet concernant l'allocation d'un crédit de 5,260,000 fr. pour le quartier à construire sur le terrain du Riedthi, par 13,187 voix contre 4,857.

Les inondations en France

GIVORS. — Les affluents supérieurs du Rhône, grossis par les pluies incessantes ont amené la recrudescence du fleuve. Toutes les parties basses de la ville sont inondées. Les besoins de la population sont assurés par les sautoyeurs. On craint que le niveau du fleuve n'atteigne presque celui de janvier 1910.

GRENOBLE. — Les pluies persistantes ont amené une nouvelle crue de l'Isère et de ses affluents. Sur divers points, les routes sont coupées. Un éboulement de 100 mètres cubes de rochers détachés de la montagne a défoncé la toiture de l'usine électrique, à Lancey.

Tempêtes sur mer

BERLIN. — Les vaisseaux dans la mer du Nord ont particulièrement souffert des tempêtes de ces derniers jours. Une barque de pêcheurs a sombré entre Hëlîgoland et Westerland. Tout l'équipage a péri. On signalait hier dans la Manche une grande quantité d'épaves flottantes.

LAS PALMAS. — Un steamer allemand, au nord de l'île Grande Canarie demandait du secours, car il avait perdu son gouvernail dans l'épouvantable tempête qui régnait sur l'archipel. 3 remorqueurs prirent la mer pour lui porter secours, mais tous leurs efforts pour atteindre le vapeur désemparé furent vains et ils durent rentrer au port, fuyant la tempête de plus en plus violente. Un vapeur allemand mouillé à Las Palmas a pris la mer pour secourir le steamer. On ignore s'il a réussi. D'aucuns croient que le vapeur désemparé serait un navire de la Wermann Linie de Hambourg.

Nouvelles diverses de l'étranger

PARIS. — Le colonel Tvitoff attaché à l'ambassade de Russie descendait d'un tramway à minuit lorsqu'il fut renversé par une automobile qui marchait à vive allure. L'officier a été accroché par ses vêtements et traîné sur un certain espace. On dut soulever l'automobile pour le dégager. L'état du blessé est des plus graves.

LE MANS. — Un ouvrier a été tué par une explosion qui s'est produite dans la pipe qu'il fumait. Par une distraction inexplicable, il avait laissé dans sa poche une cartouche de fulminate dont le contenu s'était mélangé avec le tabac dont il bourra sa pipe.

CONSTANTINOPLE. — Sur mandat de la Cour martiale, le rédacteur en chef et un autre rédacteur de l'organe des démocrates ont été arrêtés. On annonce que cette double arrestation serait la conséquence d'un article dirigé contre l'activité des franc-maçons en Turquie.



Notre petit Christian

dès sa naissance était très faible et très délicat. Quelqu'un nous recommanda de donner l'Emulsion Scott comme fortifiant. Le petit garçon prit goût à l'Emulsion Scott, se rétablit d'une façon très rapide et maintenant c'est un petit garçon fort et alerte.

Signé : M^{me} EMMA RUBITSCHON-SCHNELLER, Chaux-de-Fonds, St-Margrethenstrasse, le 16 novembre 1909.

De tels effets, dans certains cas similaires, arrivent fréquemment lorsque l'Emulsion Scott est employée. La réputation universelle de

l'Emulsion Scott

provient de son efficacité incontestable. Aucune autre emulsion n'est fabriquée par le procédé de Scott, et aucune autre n'est pareille à la vraie Scott. C'est pourquoi en demandant la Scott n'en acceptez pas d'autre. Si vous avez la Scott vous obtenez ce dont vous avez besoin.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr. chez tous les Pharmaciens.

MM. Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin), envoient gratis échantillon contre 50 cent. en timbres-poste.

Rhumatisants,

appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain Rocco à double de flanelle, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris ! Exiger le nom de Rocco.

Dans les pharmacies à fr. 1.25. 21715

Excellents effets.

Depuis nombre d'années, je retrouve toujours les excellents effets des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites Pastilles Gaba, elles m'ont constamment préservé de tout refroidissement des voies respiratoires, surtout du rhume de cerveau, de l'enrouement, etc. 21903

A. comptable, St.-Gall.

1 fr. la boîte, dans les pharmacies. Imprimerie COURVOISIER, La Chaux-de-Fonds.

Demain Mardi matin commencera la
LIQUIDATION PARTIELLE 

AU BON GENTIL

35, Rue Léopold-Robert, 35

Tout le monde se rappelle notre vente à bas prix de l'an dernier. Cette année cette liquidation sera beaucoup plus sensationnelle, par suite de la quantité de marchandises et des prix tellement bas.

Pour nous débarrasser de 5000 pièces de Confections nous avons pris la résolution de baisser les prix de vente de plus de moitié. Ce sera une surprise.

Le clou de la vente sera :

Un lot de 150 paletots noir en très beau drap cuir et Elbeuf doublés et non, mi longs et longs, faç. moder. ayant valu de 35 à 60 fr., t. taille du 42 au 54 fr. 13 et 15

200 manteaux de pluie belle qualité ayant valu de 15 à 20 fr. **9.50**

Un petit lot costumes tailleur haute nouveauté avant valu de 50 à 120 fr. **25 à 35**

Costumes tailleur déclassés parmi lesquels plusieurs pièces de 60 à 100 fr. **5, 10 et 15**

Un grand stock de Paletots fantaisie, en Tissus anglais, très longs, Valeur 35 à 65 fr. **12 et 15**

Affaire sensationnelle

Un beau solde de BLOUSES CREPE DE CHINE,
toutes teintes modernes, façon haute nouveauté, Valeur Fr. 20.— et 30.— **sans précédent fr. 8.— et 10.—**

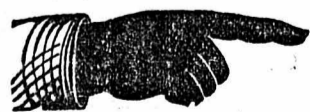
Ainsi que l'année dernière, nous n'oublierons pas les personnes qui désirent être bien habillées, tout en dépensant fort peu, à cet effet nous avons réuni **100 pièces démodées**, mais de toute première qualité, au choix, fr. 5.—; dans ce lot, il y a de tout, des **Manteaux**, des **Jaquettes**, des **Collets**, etc., etc.

MESDAMES, pour la fin, on vous réserve une **SURPRISE**, ce sera votre CADEAU de NOUVEL-AN;

Un beau lot de JUPONS „LIBERTY“ pure soie, volants doubles, plissés, façon très riche, valeur de 50 à 45 fr., au choix Fr. **12.50**

et un lot équivalent de **BLOUSES** de cette saison, Voile soie, Crêpe de Chine, Dentelle blanche et noire, genre Haute Mode, pour Théâtres et Soirées, au choix Fr. **13.50**

Un lot de Robes de chambre très chaudes, drap pure laine, doublées flanelle, jolies façons. Valeur, fr. 35 et 45 **19.50**



FOURRURES à tous prix

Confections pour Enfants, Fillettes et Garçons

à 5, 10 et 15 francs

Rabais de 40 à 50 % sur les confections de cette saison

AVIS

aux personnes désirant se procurer un bon piano aux meilleures conditions: s'adresser à un marchand sérieux et stable pouvant montrer un beau choix et de différentes marques, afin de pouvoir comparer.

Le meilleur Piano suisse est, sans contredit, la marque « HUNI », à Zurich, dont la réputation n'est plus à faire; maison fondée en 1860. Nombreuses attestations.

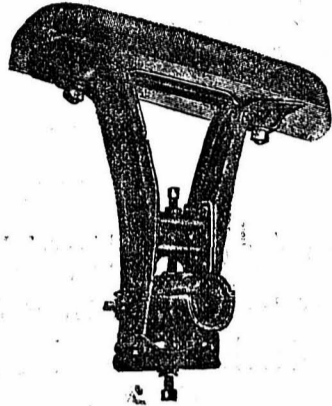
Le seul concessionnaire pour la contrée est O. VERMOT-DROZ, rue de la Serre 43.

Le plus beau et le plus grand choix en pianos allemands et suisses.

Vend en toute confiance et à des prix avantageux. Bulletin de garantie avec chaque piano.

Piano-Réclame à 725 fr., noyer ciré, style moderne, grand cadre en fer, cordes croisées, dernière construction. — Garanti.

Appendoirs „Pionnier“ en tôle d'acier emboutie



50% plus légers qu'en fonte
200% plus résistants qu'en fonte
— Graissage automatique à bagues —
Coussinets en métal blanc
5000 Pièces en magasin
PRIX MODIQUES

Concessionnaires exclusifs: 16499 B

J. Lamercier & C^e, Genève

CHOIX CONSIDÉRABLE
d'Organes de transmissions de tous genres

Vente d'Immeubles

On offre à vendre, pour cause de décès, dans une localité à proximité de Neuchâtel-Ville.

UNE GRANDE MAISON

bien située, comprenant cinq logements, belles caves, remise, écurie, jardin potager et d'agrément. Vue très étendue sur les Alpes, tram, eau, gaz, électricité. Le rez-de-chaussée de cet immeuble est complètement agencé pour un grand commerce de vins, il pourrait cependant être facilement aménagé pour tout autre commerce ou industrie.

Pour traiter et visiter, s'adresser à M. Jules Barrelet, avocat, à Neuchâtel. O-6049 L.

Pour Catéchumènes

Psautiers pour l'Eglise nationale. — Psalms et Cantiques pour l'Eglise indépendante. — Sur commande, Monogramme et initiales argent et or fixés sur psautiers ou tout article de maroquinerie. — Bibles, Nouveau-Testament, versions Osterwald et Segond. — Cartes bibliques par douzaine. — Cartes doubles avec versets bibliques. — Cartes de visite. — Pour chaque jour. — Livres d'anniversaires: Rappel-toi, à fr. 1.—, 1.50, 2.25. — Etoile du matin. — Pain quotidien. — La Nourriture de l'âme. — Recueils de prières. — Ecriteaux et photographie bibliques.

NOUVEAUTÉ! Porte-psautier maroquin, Article de luxe.

Librairie Courvoisier

— Envois au dehors —

PHARMACIE COOPÉRATIVE

Rue Neuve 9 - Rue Léopold-Robert 72

Kola granulée élément reconstituant
kilo 4.50 demi-kilo 2.52 quart de kilo 1.70

Ristourne distribuée aux clients en 1909-1910: 5 pour cent. — Envoi rapide de médicaments au dehors. — L'officine no. 1 (rue Neuve) est d'office pour le service de nuit. 15202

Huile de foie de morue 1^{re} qual., 1.65 le l.

Renseignements commerciaux

UNION SUISSE „CREDITREFORM“

Agence de Chaux-de-Fonds:

PAUL ROBERT, Agent de Droit, Rue Léopold Robert 27

Renseignements verbaux gratuits et renseignements écrits délivrés directement par les bureaux de la Suisse et de l'Etranger au nombre d'environ 700.

Recouvrements à peu de frais de créances sur la Suisse et l'Etranger par voie de sommatoins. Représentation des sociétaires dans les faillites, liquidations et bénéfices d'inventaire. 10737

Adresses. Recouvrements juridiques et Contentieux. Relations avec tous les pays du monde. Prospectus et indications complémentaires sont adressés franco sur demande.

Banque Cantonale Neuchâteloise

Ensuite d'une décision prise par le Conseil d'administration dans sa séance du 13 décembre 1910, la Banque délivre à ses guichets, au fur et à mesure des demandes, jusqu'à concurrence de la somme de Fr. 5.000.000, des Obligations foncières 4%, Série Z, émises aux conditions suivantes: Les titres sont de Fr. 500., au porteur, munis de coupons semestriels d'intérêts aux échéances des 30 juin et 31 décembre, le premier coupon échéant le 30 juin 1911.

Le remboursement s'effectuera par tirages au sort de 1916 à 1950, à raison de 286 titres par année. La Banque se réserve la faculté de rembourser par anticipation à partir de 1916, moyennant trois mois d'avertissement; aucun remboursement anticipé ne pourra avoir lieu avant le 30 juin 1916.

Titres et coupons sont payables, sans frais pour le porteur, aux caisses de la Banque ainsi qu'à toutes les Banques cantonales suisses.

La cote de l'emprunt sera demandée à la Bourse de Bâle.

Les obligations foncières Série Z sont offertes au pair, jouissance 31 décembre 1910, sous bonification de l'intérêt à 4% sur les titres qui seront libérés avant le 31 décembre 1910.

Neuchâtel, décembre 1910.

23858

Banque Cantonale Neuchâteloise.

Si vous voulez

être bien servis pour les Fêtes de Noël et Nouvel-An 1^{er}.

Adressez-vous au

Magasin d'Horlogerie et Bijouterie L. Rothen-Perret
rue Numa-Droz 189

Vous aurez un choix superbe dans tous les articles et à des prix sans concurrence. — Le magasin est ouvert le dimanche. 23594

Salon de coiffure pour Dames

rue Léopold-Robert 30, au 1^{er} étage

Coiffures très soignées pour bals et soirées
Ondulations « MARCEL » 23578

SCHAMPOINGS (service antiseptique)
TRAVAUX EN CHEVEUX DE TOUS GENRES
exécution prompte et soignée

DISCRETION ABSOLUE - TÉLÉPHONE 1317

M^{me} L. MULLER, Léopold-Robert 30

Place de l'Ouest 39

Grand choix de Meubles fantaisie

Escompte 10% Escompte

Montage de Broderies en tous genres

23423

C. TISSOT.

Repassouse en linge à neuf se recommande. Chemises, Coats, Manchettes, Rideaux, Stores, Costumes, Trouseaux, Prix modérés. — S'adr. rue des Jardinets 9, au sous-sol. 17432

« Illustration ». Qui serait disposé de racheter l'« Illustration » en seconde lecture, pour l'année 1911? Excellente occasion pour Coiffeur, etc. — Ecrire sous chiffres H. D. Case 16140. 23163

Le Drapeau suisse
LAUSANNE
Revue bi-mensuelle illustrée d'Histoire suisse, d'éducation nationale et de récréation. Abonnement fr. 3.80 par an. Livraisons spécimens gratis

Mesdames
Perruques pour Poupées. Grand choix de Nattes tout nuances. Chaines de montres en cheveux. — Demandez échantillons.
Mlle Martha MULLER
rue de l'Hôpital
au dessus de la Poste.
22820

Cercueils Tachyphages
Nouveaux Cercueils de transport autorisés par le Conseil fédéral.
SOLIDITÉ -- GARANTIE
S. MACH 16206
Rue Fritz Courvoisier 66-a. TELEPHONE 434

Magasin L. Rothen-Perret
RUE NUMA-DROZ 189
Machines à coudre, navette centrale cousant en avant et en arrière. D
Très fort escompte au comptant.
Un bon ouvrier
Peintre-décalqueur
trouverait de suite place stable et bien rétribuée. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres H 2181 U, à Haasenstein & Vogler, Bienne. 23710

VINS et LIQUEURS FINES
de toutes sortes, en fût et en bouteilles. Asti mousseux Cinzano, 1^{re} marque. Champagnes Suisses et Français. « On livre par paniers assortis »
Se recommande,
Lucien Droz
Rue Jacob Brandt 1,
23400 Téléphone 646

SPIRAUX — RÉVEILS
OUTILS ET FOURNITURES
o o o POUR o o o
HORLOGERIE
DÉCOUPAGES
PYROGRAVURE
ALBERT SCHNEIDER
Rue Fritz-Courvoisier 3
H12304C 22256
CABOCHONS
Expéditions au dehors
Téléphone 666

L^s LERCH, Ferblantier
Rue Numa-Droz 27
Vis-à-vis du Collège Primalre. - Tél. 362
Entreprise de travaux de ferblanterie pour bâtiments.
Installations d'eau, conduites pour W.-C., Chambres de bains, lessiverie, etc.
Spécialité de Caisses d'emballage pour horlogerie. — Caisses à balayures. — Chapeaux de cheminées de plusieurs systèmes.
Réparations en tous genres.
Travail consciencieux. — Prix modérés 14545
Se recommande.

ÉTRENNES
Grand choix de Panneaux et Cadres pour photographies. — Glaces. — Etuis de montres. Prix modérés. — S'adresser rue du Progrès 59, au rez-de-chaussée. 23557

OBSITE EMBONPOINT
Pour maigrir sans nuire à la santé, prenez les merveilleuses 15186
Pilules MEXICAINES
3 fr. 25 la boîte; 9 fr. les 3 boîtes 17 fr. les 6 boîtes (Cure complète). — Produit entièrement végétal, d'un effet prompt et certain. — Traitement facile et inoffensif. — Envoi contre remboursement et franco de port par le

Laboratoire VICTORIA
Genève-Jonction
Café-Boulangerie
Th. Schær
Rue du Versoix 3.

Pour satisfaire aux désirs de ma nombreuse et honorable clientèle, j'avise le public en général que je servirai tous les SAMEDIS soirs dès 5 h., et les LUNDIS matin, dès 9 heures, mes excellents 23158
Gâteaux au fromage, aux oignons, et Sèches —
Bon Vin blanc.

Imprimerie W. Graden
Rue du Marché 4. Téléphones 54
Enveloppes — Entêtes de lettres — Factures — Livres de bons — Livres de commissions Registres — Cartes de visite, de mariage, de convocation. — Lettres mortuaires — Bulletins d'expéditions et Déclarations pour les Douanes. 1176

Sertisseur
Connaissant tout genre de travail à main et sur tous systèmes de machines, apte de faire le petit outillage et Burins, cherche place de suite. Pressant. — Adresser les offres par écrit, sous chiffres C. L. 23738, au bureau de l'IMPARTIAL.
Polisseur d'aciers, Spécialité pour grandes gouges, colimaçons, biseaux, vis, etc., etc., s'installant sur la place de la Chaux-de-Fonds, désire entrer en relations avec quelques maisons pouvant l'occuper régulièrement. — S'adresser sous chiffres A. S. 23731, au bureau de l'IMPARTIAL.
Pivoteur demande travail à la maison. — S'adresser à M. Jeanneret, rue du Parc 5.

F. LEUZINGER

Rue de la Balance 7 et Rue Neuve 1

GRAND CHOIX DE

23048

Robes pour Etreennes

Robes de 6 mètres, forte étoffe Fr. 10.— 9.— 8.—
Robes de 6 mètres, qualité supérieure Fr. 16.— 12.— 10.—

emballées dans de jolis cartons

BRASSERIE
DE LA
COMÈTE

ULRICH FRÈRES, La Chaux-de-Fonds

Pendant les Fêtes de Noël et Nouvel-An

BOCK-BIER

ainsi que chez tous leurs clients. 23792

* Brasserie de la Boule d'Or *
Heute Montag den 19. Dezember

Grosse Konzerte

Direktion: **Armand Stebler aus Bern**
mit Gesellschaft

Gesang - Jodel - Komik - Gymnastik - Equilibristische
Entrée libre 23819 Entrée frol

Tous les Samedis soirs dès 7 1/2 du soir:
Soupers aux Tripes
Se recommande. Albert Hartmann.

Brasserie de la Serra
au 1er étage
Tous les LUNDIS soir,
des 7 1/2 heures 19568

TRIPES

à la mode de Caen.
Se recommande. Vve G. Laubscher.

Chantier Jules L'Héritier-Faure
Téléphone 303 Rue du Commerce 130 Téléphone 303

Fournitures générales de
Matériaux de construction:

Ciment, 23828
Chaux,
Gyps,
Briques ciment,
Tuyaux ciment et grès,
Sables,
Gravier,
Pierre de maçonnerie,
Planelles,
etc., etc.

Taille artificielle
et toutes imitations.

Promptes livraisons à pieds d'œuvre Prix modérés.

Société de Consommation
La Chaux-de-Fonds

Vente de Jetons

pour achats de pain

Consulter la liste des Boulangers
dans tous les magasins 21508

Ristourne spéciale.
*Le pain est porté
à domicile*

Gros **Fabrication de Fourrures** Détail

Au
Léopard

Balance 5 **F. CANTON** Balance 5

Occasion pour Etrennes

100 Jaquettes de Fourrure

Jaquettes pour dames et fillettes	longueur 70 cm.	fr. 55
Jaquettes en Caracoul différentes tailles	» 80 cm.	fr. 65
Jaquettes lapin rasé pour dames	qual. supp. » 65 cm.	fr. 55
	» 70 cm.	fr. 75
Jaquettes Murrel en différentes teintes, qual. sup.	» 65 cm.	fr. 175
	» 105 cm.	fr. 275

Jaquettes en loutre et Astrakan

FOURRURES en Murrel de toutes teintes, Opposum Skunks, Opposum Martre, Castor, Wallabies, Loutre, Martre de France, Martre du Nord, Martre du Japon, Martre du Canada, Renard du pays, Renard Sitka, Skunks, Vison, etc., etc. **TOQUES** pour Dames et Messieurs. **COLS** pour Messieurs et Garçons, Tapis, Chancelières, Couvertures de poussettes.

Choix unique dans tous les genres. - Articles garantis.
Transformations et Réparations de Fourrures d'après les derniers modèles

**Toutes nos Fourrures sont vendues
sous leur vrai nom**

Prix très avantageux. Se recommande.

Épicerie, rue de la Paix 51

Reçu pour les Fêtes:
Desserts fins et ordinaires. :: Chocolats fins.
Charcuterie du pays
CONSERVES et Denrées alimentaires de 1er choix.
ON PORTE A DOMICILE

Se recommande à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général.
23846 Vve E. Jeanrenaud.

MUSIQUE

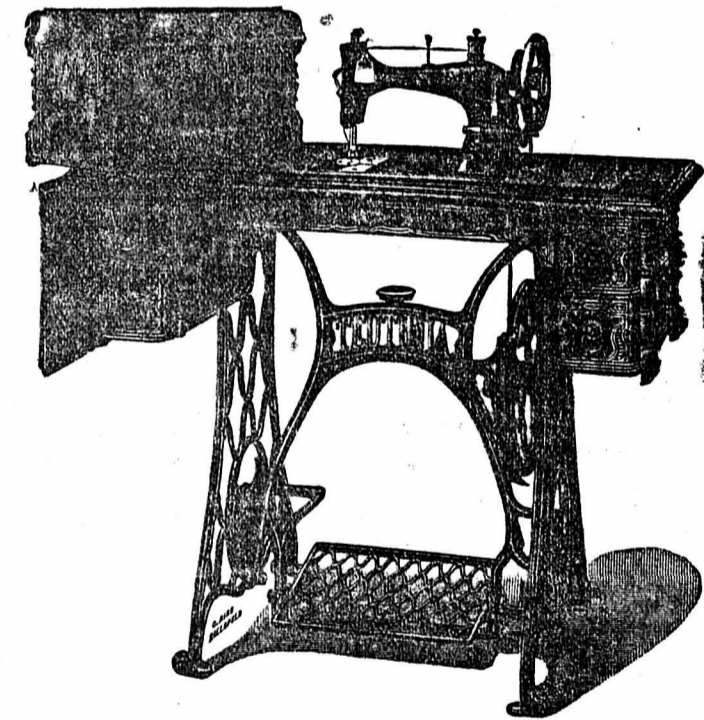
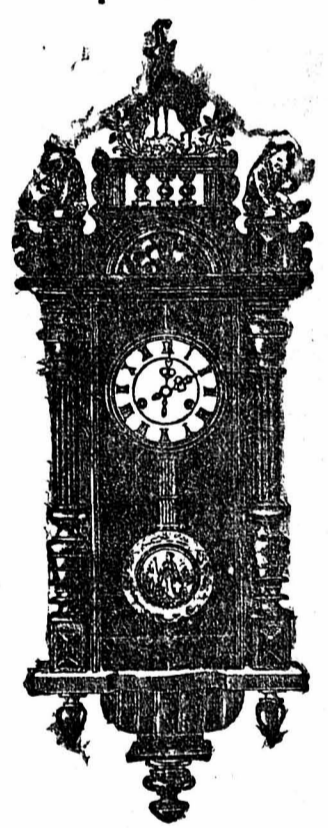
A vendre mandolines, guitares, zithers et violons, très bas prix. Facilités de paiement. - S'adresser à M. Schlappi, rue du Premier Mars 10. 23 32

Excellente occasion!
PIANONEUF

à vendre. - S'adresser par écrit, sous chiffres X. N. 23700, au bureau de l'IMPARTIAL.

**Machines à coudre à pied
depuis 95 fr.**

Régulateurs garantis
depuis 15 fr.

**Nos machines à coudre
sont reconnues les meilleures. Elles ont obtenu les plus hautes récompenses aux Expositions. Prix sans concurrence. - Garantie plusieurs années.**

**Toujours 200
régulateurs**
en magasin, du plus simple au plus riche, sonnerie Cathédrale, Monastère, reproduction parfaite du célèbre Carillon de Westminster, à Londres. Prix de gros. Garantis.

Le plus grand choix de la contrée en **MEUBLES FANTAISIE**
Tables à ouvrage, Tables de fumeurs, Etagères, etc., Glaces, Tableaux, Panneaux

Grandes facilités de paiement

MAGASIN CONTINENTAL

Rue Neuve 2, 1er étage

Maison de confiance fondée en 1885. 23862 Maison de confiance fondée en 1885.

Avis important

Le soussigné annonce à son honorable clientèle, ainsi qu'aux facteurs, chasseurs, skieurs, qu'il peut leur fournir des

SOULIERS BOTTES BOTTINES, etc.
garantis imperméables en véritable cuir russe
aussi pour dames et jeunes gens. Solidité bien garantie. 23740

Se recommande,
Alexandre WALTER, Maître cordonnier,
8, Rue du Parc, 8.

Pour Fabrication, on demande à louer, tout de suite si possible.

un local

au rez-de-chaussée. Ecrire sous chiffres E 4156 C. à Haasenstein & Vogler, Ville. 23850

Achevages. On demande des achevages de boîtes savonnettes or, petites et grandes pièces, à faire à domicile. - L.23593
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Un visiteur
connaissant bien l'échappement ancre et la mise en marche,
un remonteuse de rouages
de première force, sont recherchés pour la pièce 9 et 11 lignes soignées par la
Fabrique Movado
Rue du Parc 117. H 12642 C 23852

